



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aide technique

Question écrite n° 3474

Texte de la question

M Henri Bayard expose a M le ministre des départements et territoires d'outre-mer qu'il apparait que les jeunes sont de plus en plus nombreux a souhaiter effectuer leur service national au titre de l'aide technique. Il apparait aussi que les rejets de ces demandes sont de plus en plus nombreux. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est actuellement le nombre de postes offerts au titre de l'aide technique et quelle a ete leur evolution au cours de ces dernieres annees.

Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre de candidatures a l'aide technique a effectivement augmente au cours des dernieres annees puisque les dossiers instruits sont passes d'environ 1 300 il y a dix ans a 1 900 a l'heure actuelle. La charge financiere du volontaire de l'aide technique est supportee par les organismes employeurs qui ouvrent les postes. Ces ouvertures de postes se sont elles-memes accrues puisque, pendant la meme periode, elles sont passees du millier a environ 1 200. Une progression analogue s'est produite dans le nombre des incorporations : de l'ordre de 900 il y a dix ans, elles ont depasse 1 100 en 1987. Les affectations sont prononcees en fonction de la concordance existant entre la qualification du candidat et le profil demande par l'employeur. Cela explique que malgre un nombre de candidats superieur a celui des postes ouverts, ceux-ci ne puissent pas etre pourvus dans leur totalite (a 5 ou 10 p 100 pres) faute de candidatures dans certaines specialites professionnelles.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3474

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2778